

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Jose Loison <loison.j62@gmail.com>

Date : 14/12/2021 23:53

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Pour toutes ces raisons :

la disparition des territoires de chasse, la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts, l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux ,l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc. , l'entrave aux travaux d'entretiens.

Loison.J

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Denis ROUALET <denis.roualet@orange.fr>

Date : 14/12/2021 23:48

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Totalement opposé à ce projet. La LPO fait partout la preuve de son incapacité à gérer des réserves. En sanctuarisant les espaces, l'absence de régulation des espèces occasionnant des dégâts créé des nuisances insupportables pour les voisins. Les habitants doivent pouvoir continuer à jouir de ces espaces comme ils le font depuis toujours. Trop c'est trop.

Slts

Denis Roualet

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : ludovic soubeyrand <ludovic.soubeyrand@orange.fr>

Date : 14/12/2021 23:40

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : lesasso.def.anse.fouras@gmail.com

Ce projet s'il venait à aboutir interdirait de faire du bateau, de pêcher à pied, de se baigner, de se promener avec son chien. Enfin, la disparition des territoires de chasse sur cet espace serait néfaste pour la protection environnementale. Une prolifération de prédateurs comme le renard ou le sanglier engendrerait de nombreux dégâts aux cultures et créer des perturbations. Pour toutes ces raisons je suis contre ce projet.

Cordialement

Ludovic SOUBEYRAND

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Jerome Raimbault <jeraimbault@icloud.com>

Date : 14/12/2021 23:26

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves - Enquête publique - 14/12 23h00

De : "Jean-Charles KOENIG" <Jean-Charles.Koenig@laposte.net>

Date : 14/12/2021 23:16

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "ROBLIN Didier" <mairie-yves@wanadoo.fr>, "COIRIER Daniel" <mairie@fouras-les-bains.fr>

Mortagne, le mardi 14 décembre

2021, 23h00

Objet : pétitions 571 à 580

**Monsieur le Préfet de Charente Maritime,
Monsieur le Maire de Fouras les Bains,
Monsieur le Maire de Yves,
Monsieur le Président de la Commission d'enquête publique,**

Je vous prie de trouver en pièces jointes les pétitions relatives au Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves qui m'ont été remises à votre intention par :

- M. Philippe CHAUVEAU
- M. Philippe CROUY
- M. Philippe GLAIN
- M. Philippe LAJOINIE
- M. Philippe MOUREAU
- M. Philippe VAUTHELIN
- M. Pierre COLIN
- M. Pierre ELLOY
- M. Pierre GAGO
- M. Pierre HABEGGER

Je vous en souhaite bonne réception,

Cordialement,

**Jean-Charles KOENIG
21 rue Jean PERRY - Mortagne
17290 THAIRÉ D'AUNIS
Mobile :+33 (0)6 12 18 02 07**

— Pièces jointes : —

Philippe CHAUVEAU.pdf	30 octets
Philippe CROUY.pdf	30 octets
Philippe GLAIN.pdf	30 octets

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : CHAUVÉAU

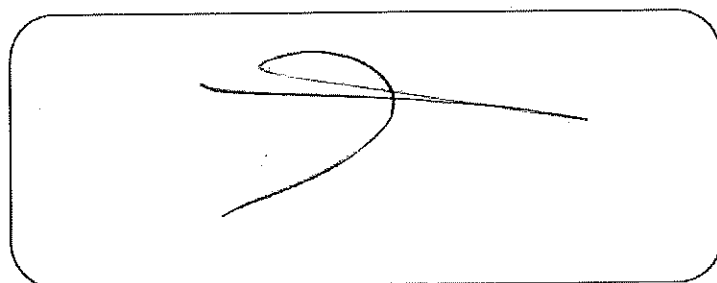
Prénom : Philippe

Adresse : 30 rue FÉLICIEN 44000 NANTES

Mail : philippechauveau@hotmail.com

Téléphone : 06 11 64 61 67

Signature :



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

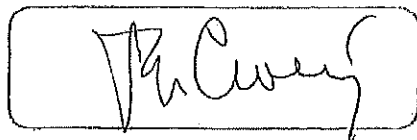
Nom : CROUY..... Prénom : Philipp.....

Adresse : 23 rue de arL's au AIGREFEUILLE.....

Mail : philippe.crouy@orange.fr.....

Téléphone : 06 85 51 37 64.....

Signature :



Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministère de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'inférieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?


Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et conquis au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : GLAÏW Prénom : Philippe
Adresse : 15 Chemin de U.S.A.S. P.V.Y.N.E.S. 17220

Mail :
Téléphone : 07.62.72.68.07
Signature : 

Destinataires : copie e secrétaire@carrelets-charentais.com
Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envi-pref17@charente-maritime.donv.fr
Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr
Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-las-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »



ACCÈS AU BORD DE MER BIEN TÔT DÉFINITIVEMENT INTERDIT DANS LA BAIE D'YVES ET L'ANSE DE FOURAS !

- Nous, les promeneurs, les pêcheurs, les joggeurs, les familles, dans quelques temps (1 an maximum), nous n'aurons plus le droit de faire ce que nous faisons aujourd'hui, ici-même.
- Les hautes autorités de l'état, vont faire passer la zone qui va de la maison de retraite de Fouras au restaurant La Havane aux Boucholiers, en revenant le long de la 4 voies jusqu'au Ball-Trap de Fouras, les Vâlines et la maison de retraite via l'île d'Abx, en Réserve Naturelle Nationale (1300ha).
- De ce fait, interdiction de faire du bateau, de se baigner, de se promener et de promener son chien, de pêcher à pied ou encore d'aller aux pontons situés sur la baie d'Yves, l'anse de Fouras.

La pêche aux pontons, le jogging, la promenade avec son chien, c'est FINI, FINI, FINI !

Venez exprimer votre opposition à ce projet en participant à l'ENQUÊTE PUBLIQUE A LA MAIRIE DE YVES ET DE FOURAS A L'N HORAIRES D'OUVERTURE DU 16/11 AU 16/12/2021

VENEZ EN DÉBATTRE
Le 10 décembre 2021 à 18H30
Salle du Ball-Trap de Châtelailhou

Association Tous Unis pour la Défense de l'Anse de FOURAS,
T.U.D.A.F.
Mail : asso.def.anse.fouras@gmail.com
Tel : 06 15 41 92 18



Cette pancarte bien têt sur tout notre littoral

Comme vos masques ne jetez pas cette affiche sur la voie publique

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : LATAIGNIE..... Prénom : Philippe.....

Adresse : A. Quevenoux de l'île Madame

Mail : ph.lataignie@orange.fr.....

Téléphone : 06.87.74.98.07

Signature :



Destinataires : copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

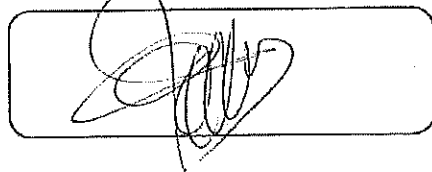
Nom : ... MOUREAU Prénom : Philippe

Adresse : ... 22 Avenue du Cadocet 17450 FOURAS

Mail : ... helphi.moureau@orange.fr

Téléphone : ... 06 85 32 66 83

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : V. VAUTHÉLIE Prénom : Philippe

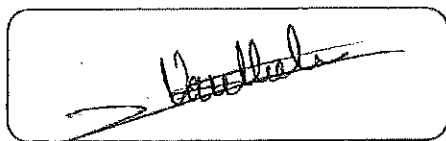
Adresse : 36 rue Chateau Gaillard 17300 Rochefort

Mail : philippe.vauthelie@guacil.com

Téléphone : 0607087285

Date, 08/12/2021

Signature :



Destinataires : copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

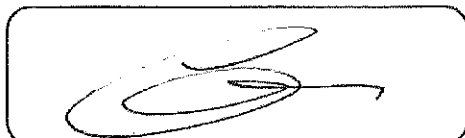
Nom : COUIN Prénom : Pierre

Adresse : 28 rue Alphonse de Saintonge 17000 LA ROCHELLE

Mail : pierecudin.acp@gmail.com

Téléphone :

Signature :



Destinataires : copie à secrtaire@carrelets-charentais.com

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »**Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021****Pétition****Trop c'est trop !**

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

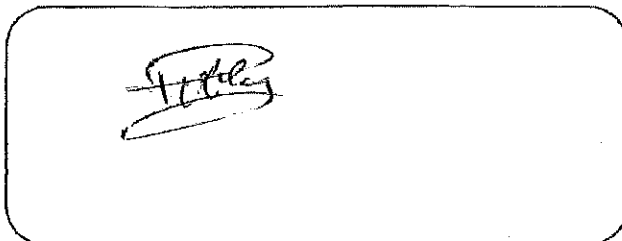
Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : ELLOYPrénom : PierreAdresse : 62 Avenue Bernado He

Mail :

Téléphone : 05-46-87-05-16

Signature :



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Vous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi acceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Vous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Vous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Vous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : Edgardo

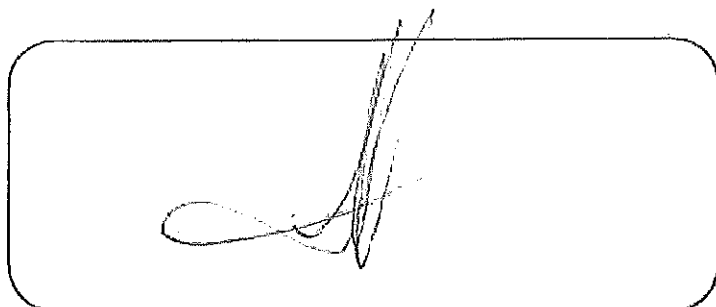
Prénom : Pierre

Adresse : 16 route des Nouragues - 17350 ST SAUDIERE

Mail :

Téléphone : 06 86 31 02 09

Signature :



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves » Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021
Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

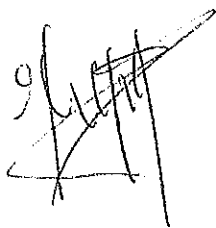
La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : HABEGGER Prénom : Pierre Adresse : 98 Rue de Saint
Charles 49120 Saint-Jean-Saint-Ruebert Mail :
Pierre.habegger@orange.fr Téléphone : 04 77 36 51 12

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr Mairie

d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Envoyé à conseils@securite-charentaise.com

[INTERNET] je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par par la LPO à cause de l'entrave aux activités économiques:pêche,cyclotourisme,nautisme et loisirs de plein air

De : SUPERVIELLE MICHEL <michel.supervielle@gmail.com>

Date : 14/12/2021 23:02

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : "cedric.soubabere" <cedric.soubabere@free.fr>

Date : 14/12/2021 23:00

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour,

Contre ce projet pour plusieurs raisons :

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- l'entrave aux travaux d'entretiens.
- et enfin parce qu'il y en a marre de tous ces sanctuaires écologiques qui pour la plupart ne sont pas entretenus.

Cordialement,

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Rémy Estrade <restrade@orange.fr>

Date : 14/12/2021 22:55

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

*Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO, car je considère ce projet irréaliste et déconnecté de la réalité écologique locale.
Merci. Cordialement.*

Rémy Estrade
Vignobles Estrade et Fils
Domaine de Laxé
32250 Fourcès - FRANCE
Mobile: +33 686 272 592
Tél/fax: +33 562 294 249
www.domaine-laxe.com

[INTERNET] extension réserve naturelle du marais d'Yves

Sujet : [INTERNET] extension réserve naturelle du marais d'Yves

De : Jean Pierre Guéret <jeanpierre.gueret85@gmail.com>

Date : 14/12/2021 22:52

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je soutiens l'extension de la réserve naturelle du marais d'Yves, à la fois le périmètre et le projet d'arrêté.

Les travaux de digue vont réduire la capacité d'accueil de ce site qui est majeur pour la Charente Maritime et la façade Atlantique. L'agrandissement à la fois sur la partie terrestre et maritime est primordiale.

Cordialement,

Jean-Pierre GUERET

[INTERNET] je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Etienne LEMAN <etienne-leman@wanadoo.fr>

Date : 14/12/2021 22:51

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre ce projet qui est très couteux pour le contribuable et qui limite la libre circulation sur ce site et, qui en plus serait très mal géré, avec des déséquilibres faunistiques.

[INTERNET]

Sujet : [INTERNET]

De : Olivier Riviere <oriviere3344@gmail.com>

Date : 14/12/2021 22:25

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Non à l'extension

[INTERNET] Projet de réserve d'Yves en R.N.N

Sujet : [INTERNET] Projet de réserve d'Yves en R.N.N
De : Jean Pierre RIMONTEIL <jprimonteil@wanadoo.fr>
Date : 14/12/2021 22:24
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour ,

Je suis contre le projet de réserve d'Yves transformé en R.N.N.

Cette mise en réserve synonyme d'aucune activité sur cette zone est impensable et irrespectueux pour tous les gens qui y résident et à leurs voisins.

Jean-Pierre RIMONTEIL
106, Allée Marcelin Olmos
Les Jardins de Dandéou
40160 PARENTIS EN BORN
Tél: 05 58 78 47 28

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : "j-marc.pouget" <j-marc.pouget@orange.fr>

Date : 14/12/2021 22:19

Pour : Participer à l'enquête <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je m'oppose au projet d'extension de la réserve pour éviter la disparition d'un territoire de chasse, pour éviter que cette zone ne devienne un refuge à sangliers et autres animaux causant des dégâts et pour que les activités humaines puissent perdurer sans entrave supplémentaire.

[INTERNET] Réserve naturelle nationale des marais d'Yves

Sujet : [INTERNET] Réserve naturelle nationale des marais d'Yves

De : Dubourg Renée <dubourg.renee@orange.fr>

Date : 14/12/2021 22:19

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Avis défavorable à ce projet d'agrandissement pour de multiples raisons (arrêt de la chasse - plus de randonneurs - plus de vététistes et bien d'autres), alors non à ce projet et gardons ce marais en l'état.

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Jp Bethelot <skarpo17@gmail.com>

Date : 14/12/2021 22:19

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Non a l'eutrophisation de cette magnifique endroit par une organisation vert de gris comme la LPO qui n'arrivent pas a gérer dans les reserves actuel la prolifération des sangliers qui a l'aide de battue de délogement se permet d'envoyer les problèmes chez les agriculteurs voisin.

[INTERNET] Enquête

Sujet : [INTERNET] Enquête

De : Christophe CHOLLET <chollet.cb@orange.fr>

Date : 14/12/2021 22:14

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre l'extension de la réserve pour la sauvegarde de l'agriculture sur ce territoire.

Envoyé depuis l'application Mail Orange

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la Réserve N...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale des marais d'YVES gérée par la LPO

De : BERTRAND Maurice <bertrand.maurice0674@orange.fr>

Date : 14/12/2021 22:13

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Mesdames, Messieurs

Encore un projet qui promet de malmener les libertés populaires : interdire, interdire encore et toujours ! Le gestionnaire LPO sait faire!

En effet ce projet d'extension de la RNN condamnera les activités économiques qui bénéficiaient jusqu'alors aux acteurs locaux, par une avalanche de réglementation interdisant les accès, les activités de loisirs traditionnelles ou la promenade.

L'entretien du territoire promu à l'extension de la RNN est effectué actuellement par les bénévoles des sociétés de chasse et autres locaux.

Sera-t-il assuré par la LPO sur l'extension (significative) de la RNN ?

De plus l'interdiction de chasse sur ces nouveaux territoires placés en RNN amènera la prolifération des renards et sangliers qui se délecteront des oiseaux que nous voulons tous protéger. Les sangliers occasionneront encore plus de dégâts agricoles, payés aujourd'hui par les seuls chasseurs. La LPO participera-t-elle à ces indemnisations financières significatives ?

Une gestion paritaire du site entre tous les acteurs locaux serait à mon sens plus profitable et pertinente qu'une gestion faite par interdits proposés par le gestionnaire historique, la LPO.

Pour ces raisons, je suis opposé au projet d'extension de la RNN du marais d'YVES gérée par la LPO.

Maurice BERTRAND

[INTERNET] NON au projet d'extension

Sujet : [INTERNET] NON au projet d'extension

De : thierry vannereau <thierry.vannereau18@orange.fr>

Date : 14/12/2021 22:12

Pour : Participer à l'enquête <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>,
asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour,

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

Pourquoi ? Ce projet de décret ignore tout des enjeux cynégétiques, agricoles, économiques et humains.

Comment peut-on étendre un territoire sans gestion de la faune et de la flore ?

Que la LPO réponde plutôt aux vrais causes de la disparition des espèces

Cordialement

Thierry

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves - Enquête publique - 14/12 22h15

De : "Jean-Charles KOENIG" <Jean-Charles.Koenig@laposte.net>

Date : 14/12/2021 22:10

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "ROBLIN Didier" <mairie-yves@wanadoo.fr>, "COIRIER Daniel" <mairie@fouras-les-bains.fr>

Mortagne, le mardi 14 décembre

2021, 22h15

Objet : pétitions 561 à 570

**Monsieur le Préfet de Charente Maritime,
Monsieur le Maire de Fouras les Bains,
Monsieur le Maire de Yves,
Monsieur le Président de la Commission d'enquête publique,**

Je vous prie de trouver en pièces jointes les pétitions relatives au Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves qui m'ont été remises à votre intention par :

- M. Alain BOISSEAU
- M. Patrick GOURBIL
- M. Patrick LE VAGUERESSE
- M. Patrick MOUCHARD
- M. Patrick SOULARD
- M. Paul AILLERY
- M. Paul BILLAUD
- M. Paul JOLY
- M. Paul-Henri MOIROUX
- M. Philippe BRUNET

Je vous en souhaite bonne réception,

Cordialement,

**Jean-Charles KOENIG
21 rue Jean PERRY - Mortagne
17290 THAIRE D'AUNIS
Mobile :+33 (0)6 12 18 02 07**

— Pièces jointes : —

Alain BOISSEAU.pdf	30 octets
Patrick GOURBIL.PDF	30 octets
Patrick LE VAGUERESSE.pdf	30 octets

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

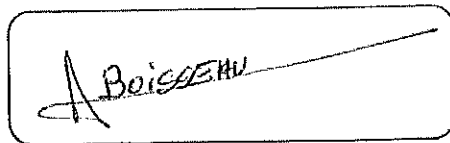
Nom : BOISSEAU..... Prénom : Alain.....

Adresse : 10, Rue de Verdun 16400 La Couronne

Mail : radine...alain.16@orange.fr.....

Téléphone : 06.80.13.40.64.....

Signature :



Destinataires : copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

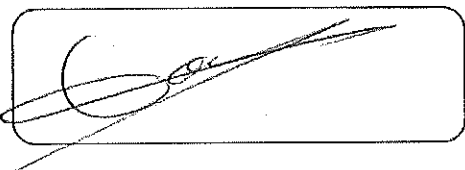
Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : GOURBIL..... Prénom : Patrick.....

Adresse : 21, Rue Pabot 17160 RETAUD.....

Mail :

Téléphone :

Signature : 

Destinataires : copie à secretaire@carrelets-charentais.com
Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr
Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

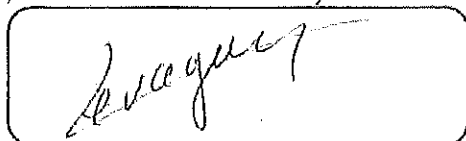
Nom : ...Le Vaqueresse..... Prénom :Fabrice.....

Adresse :Kervignac.....56700.....

Mail :

Téléphone :06...30532...94.....

Signature :



Destinataires : copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »



ACCÈS AU BORD DE MER BIEN TOI
DÉFINITIVEMENT INTERDIT DANS LA BAIE
D'YVES ET L'ANSE DE FOURAS !

- Nous, les promeneurs, les pêcheurs, les joggeurs, les familles, dans quelques temps (1 an maximum), nous n'aurons plus le droit de faire ce que nous faisons aujourd'hui, ici-même.
- Les hautes autorités de l'état, vont faire passer la zone qui va de la maison de retraite de Fouras au restaurant La Havane aux Boucholeurs, en revenant le long de la 4 voies jusqu'au Ball-Trap de Fouras, les Valines et la maison de retraite via l'île d'Aix, en Réserve Naturelle Nationale (1300ha).
- De ce fait, interdiction de faire du bateau, de se baigner, de se promener et de promener son chien, de pêcher à pied ou encore d'aller aux pontons situés sur la baie d'Yves, l'anse de Fouras.

La pêche aux pontons, le jogging, la promenade avec son chien, c'est FINI, FINI, FINI !

Venez exprimer votre opposition à ce projet en participant à l'ENQUÊTE PUBLIQUE A LA MAIRIE DE YVES ET DE FOURAS AUX HORAIRES D'OUVERTURE DU 16/11 AU 16/12/2021

VENEZ EN DÉBÂTIRE

Le 10 décembre 2021 à 18H30

Salle du Ball-Trap de Chârelaillou

Association Tous Unis pour la Défense de l'Anse de FOURAS,
 T.U.D.A.R.
 Mail : asso.def.anse.fouras@gmail.com
 Tél : 06 73 41 92 18



Cette pancarte bientôt sur tout notre littoral

Comme vos masques ne jetez pas cette affiche sur la voie publique

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministère de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardés qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : M. O. U. C. H. A. S. Prénom : Patrick
 Adresse : 13 CHEMIN DE LA GARE 17620 J. A. G. N. A. U. T.
 Mail : mev.chard.patruck@newp.fr
 Téléphone : 06 82 66 17 81



Signature :

Destinataires : copie à secrtaire@carrelats-charnais.com
 Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.oouv.fr
 Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr
 Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sort aujourd'hui d'ailleurs inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui a priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos ancêtres, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et conquis au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom

Soulier

Prénom

Patrick

Adresse

111 rue des Pêcheurs 17130 MARENSÉ

Mail

patrick.soulier@neuf.fr

Téléphone

0783538597

Signature

Destinataires :

Préfet de Charente-Merionale à l'adresse : pref-merit-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Marais d'Yves à l'adresse : marais-yves@wanadoo.fr

Marais de Fouras à l'adresse : maraisfouras-les-halles.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Couvé à secretariat@secrets-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

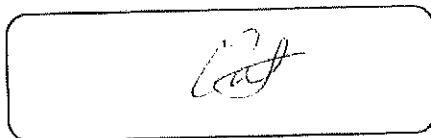
Nom : PAILLER Prénom : PAUL

Adresse : 66 rue Philippe Comant

Mail : paul.consulting@wanadoo.fr

Téléphone : 06.26.27.80.73

Signature :



Destinataires : copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

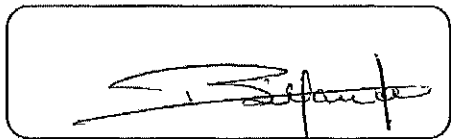
Nom : BILLAUD Prénom : Paul

Adresse : 38 avenue de Lattre de Tassigny 85000 LA ROCHE S LYON

Mail : pbunigo250@hotmail.fr

Téléphone : 06 89 37 25 45

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

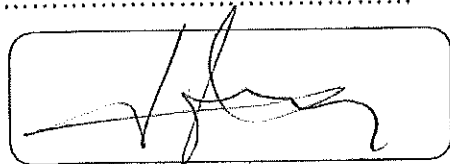
Nom : J.L.Y. Prénom : Paul

Adresse : H.9, Rue des Tournières Pivedoux

Mail :

Téléphone :

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

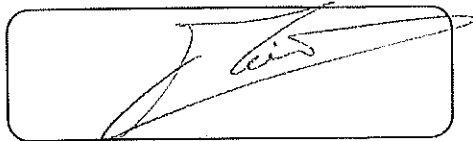
Nom : MOISOUX Prénom : Paul Henri

Adresse : 26 rue de Roanne 42510 BALBIGNY

Mail : paulhenrimoisoux@gmail.com

Téléphone : 06 89 66 42 59

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos ancêtres, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : ..BRUNET.....

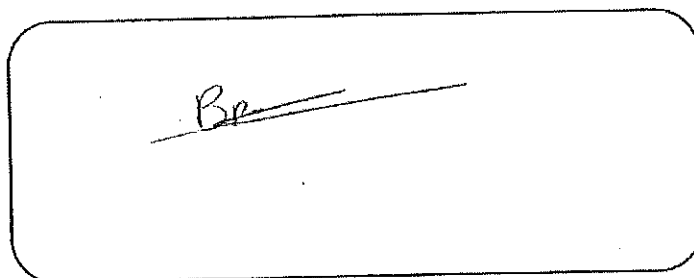
Prénom : ...Philippe.....

Adresse : ...4. Route de chez Gauthereau... Nallerville... 17.600... S.T. Romain de Benet

Mail : ...philippe.brnet@orange.fr.....

Téléphone : ...06.86.07.27.03.....

Signature :



Sujet : [INTERNET] Extension de zone

De : Pascal Robichon <robichonpascal86@gmail.com>

Date : 14/12/2021 22:09

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Je suis en désaccord totale avec cette possible extension, cela n'aura pour effets que la prolifération de nombreuses espèces pour lesquelles il est important de lutter renards, sangliers et ragondins par exemple et bien d'autres, nos aïeux ont façonné nos territoires ne les laissons pas s'ensauvager pour des idéologies de bobos parisiens.

Cordialement,
Robichon Pascal

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Florian f <florien82@hotmail.fr>

Date : 14/12/2021 22:09

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

Merci par avance

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Romain PONS <ponso09@hotmail.fr>

Date : 14/12/2021 22:00

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Ce projet est scandaleux, la LPO surfe sur le sentimentalisme ambiant envers les animaux, sans aucunes données scientifiques sérieuses.

La chasse n'a pas par essence intérêt à voir les espèces s'éteindre bien au contraire, c'est pour cela que la fédération de chasse suit les espèces et aménage les territoires bénévolement. Les animaliste sont des fainéants qui ne font rien à part vouloir interdire la chasse. Leurs actions positives pour la nature et les animaux sont rarissimes car ils sont aveuglés par la haine du chasseur et de la mort qui font pourtant partie de la vie depuis que le monde est monde!

Romain PONS

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : kevin sicard <kesicard@outlook.com>

Date : 14/12/2021 21:48

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis contre cette réserve, qui gérée par la LPO, ne sera jamais un site favorable pour les migrants.

La gestion des terres par la LPO et une catastrophe, et les personnes en charge de la gestion ne sont pas compétents.

Il y a déjà des personnes présentes sur ce site, agriculteurs, locataires, chasseurs, privés, il entretiennent leurs terres et font ce qu'il faut pour garder un bon équilibre.

Cordialement.

Sicard Kevin

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Antoine BRETAUDEAU <antoine.bretaudeau@nutriciab.fr>

Date : 14/12/2021 21:47

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Je m'oppose à ce projet, il ne sera plus possible d'exercer d'activités en pleine nature.

Balade, pêche à pied, chasse, baignade.

La prolifération inéductable des sangliers va appauvrir la biodiversité. Ces derniers détruiront les nids, et jeunes animaux occasionneront des dégâts aux cultures environnantes.

Ceci n'est pas responsable.

Antoine Bretaudeau

Envoyé de mon Samsung Galaxy S10 Orange

[INTERNET] Extension de la réserve d'Yves

Sujet : [INTERNET] Extension de la réserve d'Yves
De : Duchamps <duchamps.dominique@wanadoo.fr>
Date : 14/12/2021 21:47
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour je suis totalement contre le projet de l'extension de la réserve d'Yves en Charente Maritime gérée par la LPO
Les utilisateurs locaux doivent etres entendus dans ce projet et être gestionnaires au même titre que la LPO
Dominique Duchamps
1 Manine 33210 Coimères

Envoyé de mon iPhone

[INTERNET] Contre le projet d'une digue

Sujet : [INTERNET] Contre le projet d'une digue

De : "christian.hogie" <christian.hogie@orange.fr>

Date : 14/12/2021 21:47

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

[INTERNET] mailto:asso.def.anse.fouras@gmail.com

Sujet : [INTERNET] mailto:asso.def.anse.fouras@gmail.com

De : Yvon Vincent <lescolverts@orange.fr>

Date : 14/12/2021 21:45

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je suis contre le projet de la RNN ,d'Yves gérée de la LPO.

Nous avons aujourd'hui déjà des acteurs professionnels qui gèrent très bien notre territoire. Notre Lac de Grand Lieu, qui est une réserve Nationale et Régionale est géré par le SNPN et la FDC. Avec tous nos agriculteurs et chasseurs du territoire, qui eux gèrent les marais en connaissance de cause. On a surtout pas besoin de doublons par des personnes qui ne connaissent pas notre territoire, et qu'ils nous bloquent toutes nos activités ancestrales.

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO
De : Georges TUO <georgestuo65@orange.fr>
Date : 14/12/2021 21:42
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Monsieur le préfet,

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO.

Pourquoi; ça et là fleurissement les interdits aux activités humaines non polluantes par la création de zone interdites aux noms divers portés par des pseudos écolos en mal de sensations. La politique politicienne en tire un certain profit en créant ce "pare-feu" masquant les vrais problèmes en même temps sont désavoués les créateurs de projets raisonnés.

Moi même acteur de deux COPIL sur ma commune (RNR la plus grande de France et une RBI 1000ha en H. Pyrénées dont une partie sera classée à l'UNESCO), créés et gérées par les acteurs de terrain, sais très bien que l'écologie punitive essaie de s'installer en rognant la liberté laissée pour les activités humaines et agropastorale. Laissons les acteurs de terrain gérer leur patrimoine.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Georges Tuo, élu, commune de Saint Pé de Bigorre

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : robin giraud <robin.giraud73@gmail.com>

Date : 14/12/2021 21:36

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Les raisons de mon opposition à ce projet:

- la mise en danger des activités économiques et touristiques : pêche, vélo, nautisme...
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux domestiques
- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts

[INTERNET] Projet d'extension

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension

De : YVON GUIGAND <yvonguigand@gmail.com>

Date : 14/12/2021 21:36

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Je suis opposé à l'extension

Cordialement

Yvon GUIGAND

Envoyé de mon iPhone

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : cyril chauvin <cyril.chauvin@hotmail.fr>

Date : 14/12/2021 21:35

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour,

Concernant ce projet, je pense qu'il serait bon de prendre en compte l'avis des acteurs du territoire et que nous arrêtons de céder à l'idéologie "écolo".

Au delà de cela, cette extension nuirait aux libertés des personnes et à l'activité économique et de loisir..

C'est également sans compter l'état dans lequel se retrouverait ce territoire par la suite.

Enfin, ce projet n'est pas viable et risque de coûter cher aux contribuables...

Bonne réception.

Cyril CHAUVIN
06 99 00 24 04

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] En faveur de l'extension de la Réserve naturelle nationale du Marais d'Yves

De : Delphine LABROUSSE <delphine_labrousse@yahoo.fr>

Date : 14/12/2021 21:28

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Par la présente, dans le cadre de l'enquête publique, je vous fais part de mon soutien concernant l'extension de la Réserve naturelle nationale du Marais d'Yves en Charente-maritime, créée en 1981, gérée par l'association LPO depuis 40 ans, et qui accueille 250 espèces d'oiseaux.

Cette extension permettra :

- de renforcer la conservation de la richesse exceptionnelle de ce patrimoine naturel, unique en France ! et concerne une grande diversité de milieux naturels qui accueillent nombre d'espèces animales et végétales (estran vaseux, dunes sèches et mares temporaires plus ou moins saumâtres, marais et roselières, prairies humides, haies de tamaris, bosquets et fourrés).
- une meilleure prise en compte de la fonctionnalité des marais littoraux et garantira une zone de quiétude élargie pour les oiseaux d'eau. En hiver, plus de 20 000 limicoles, environ 1 500 canards et plusieurs centaines d'oies cendrées fréquentent ce site d'importance nationale et internationale pour l'accueil des populations d'espèces hivernantes et migratrices.

Il est à noter que, depuis 2018, ce projet d'extension de périmètre a été mené en concertation avec les élus, les usagers, les partenaires institutionnels et scientifiques afin d'envisager sur le long terme un équilibre entre protection du patrimoine naturel, activités professionnels et usages socioéconomiques du territoire. Il s'inscrit dans le contexte de la construction dans la réserve du dernier tronçon de la digue de protection contre la submersion marine.

Je vous adresse, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Delphine LABROUSSE
18 rue du Mont-Blanc
74160 St-Julien-en-Genevois

[INTERNET] Non a l'extension de la réserve du marais d Yves

Sujet : [INTERNET] Non a l'extension de la réserve du marais d Yves

De : vasseurarnaud <vasseurarnaud@orange.fr>

Date : 14/12/2021 21:24

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonsoir,

L'extension de la réserve va nuire aux différentes espèces en permettant le développement du nombre de prédateurs.

Envoyé de mon Galaxy S9 Orange

[INTERNET] contre l'extension de la réserve gère par la LPO de Yves

Sujet : [INTERNET] contre l'extension de la réserve gère par la LPO de Yves

De : lartives@aol.com

Date : 14/12/2021 21:20

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>, "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

je suis contre l'extension de cette réserve qui entrave la libre circulation des habitants et ne constitue pas une avance au niveau de la gestion de la faune car trop proche et trop grande pour que les dégâts fait aux cultures puissent être maîtrises.

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Guillaume LE BOS <guillaume_le_bos@hotmail.com>

Date : 14/12/2021 21:14

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Madame, Monsieur,

Je suis contre ce projet car il empêchera les nombreux utilisateurs de cet espace de continuer à s'adonner à leur loisir. Il aura aussi des conséquences négatives sur la prolifération des nuisibles.

Veuillez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

G Le Bos

[INTERNET] Jesus contre le projet d'extension de la RNNd'Yves...

Sujet : [INTERNET] Jesus contre le projet d'extension de la RNNd'Yves gérée par la LPO

De : francis bady <alaoude@orange.fr>

Date : 14/12/2021 21:14

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

pourquoi s'opposer au projet;

L'entrave aux activités

La non prise en compte de la régulation des sangliers

[INTERNET] Enquête sur l'extension de la réserve naturelle d'Yves

Sujet : [INTERNET] Enquête sur l'extension de la réserve naturelle d'Yves

De : jean-pierre gaillard <jp.gaillarddevazeilles@gmail.com>

Date : 14/12/2021 21:14

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis opposé à l'extension de cette réserve car la gestion de la LPO y est inopérante.

Envoyé de mon iPhone

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : "Thierry BOUDET" <th.boudet@wanadoo.fr>

Date : 14/12/2021 21:13

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour,

Merci de tenir compte de mon opposition à ce projet.

La Nature ne doit pas être gérée exclusivement par une association qui ne tient pas compte des aspirations des autochtones.

Leur politique simpliste de la gestion d'un milieu Naturel va aboutir à la mise sous cloche de nombreux hectares que les seuls membres de la LPO pourront fouler.

Comme d'autres associations Naturalistes ils ne véhiculent qu'un dogme d'une Nature exempte d'action humaine. Sauf leur action qui par essence est le modèle unique et parfait.

L'Homme et l'humanité fait partie intégrante de cette Nature. Je n'accepte pas que seul la LPO soit aux commandes de cette réserve et en assure sa gestion.

La terre métropolitaine est un bien de tous les citoyens. Sa gestion implique de fait l'ensemble des acteurs. Aucun ne doit être spolié du partage de cette Nature

Thierry BOUDET

[INTERNET] Je suis contre le projet d extension de la RNN d yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d extension de la RNN d yves gérée par la lpo

De : vincentbredin <vincentbredin@orange.fr>

Date : 14/12/2021 21:07

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre l extension de la reserve

Envoyé de mon Galaxy model_name Orange

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Gilles BESS <gilles.bess@orange.fr>

Date : 14/12/2021 21:06

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr,
asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour,

Merci de prendre mon avis en compte

Je m'oppose au projet pour toutes ces raisons :

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

L'immense majorité des acteurs du territoire alerte l'État sur ces problématiques depuis l'origine du dossier d'extension. Aucune n'a été prise en compte.

[INTERNET] NON à l'extension de la Réserve naturelle national...

Sujet : [INTERNET] NON à l'extension de la Réserve naturelle nationale du marais d'Yves

De : "b.bonnamour" <b.bonnamour@wanadoo.fr>

Date : 14/12/2021 21:05

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

NON à l'extension de la Réserve naturelle nationale du marais d'Yves

Pour les causes suivantes

- disparition des territoires de chasse
- ne tient pas compte des nuisibles et dégâts qui y sont liés

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : alexis koehrer <alexiskoehrer@gmail.com>

Date : 14/12/2021 21:02

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

LA disparition des territoires de chasse sur cet espace serait néfaste pour la protection environnementale. Une prolifération de prédateurs comme le renard ou le sanglier engendrerait de nombreux dégâts aux cultures, et également sur les nichées d'oiseaux

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : David Rolland <dav_rol76@hotmail.com>

Date : 14/12/2021 21:01

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour, ce projet va à l'encontre de l'intérêt environnemental du site! En effet, l'ensemble des études nationales, OFB etc... ont déjà prouvé que la mise sous cloche d'un territoire avait pour conséquence la baisse de la biodiversité, la fermeture des milieux. La LPO, association dogmatique, n'a en aucun cas, les compétences pour gérer ce type de territoire.

Les usagers locaux ont absolument toutes les compétences nécessaires pour maintenir un niveau de biodiversité et de conservation compatible avec leurs usages.

Cordialement

David ROLLAND

45 rue de la vallée de l'Authie à ROUSSENT

Envoyé de mon Samsung Galaxy A42 5G Orange

Télécharger [Outlook pour Android](#)

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : "mesplede.alain" <mesplede.alain@libertysurf.fr>

Date : 14/12/2021 21:00

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonsoir

Stop à ce projet

- prise en compte insuffisante de la régulation des sangliers et des dégâts
- entrave à la libre circulation des personnes et animaux
- entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air des personnes et des animaux

Une telle extension est injustifiée et se fait au détriment des hommes qui peuplent ce terrain

Merci

Alain MESPLÈDE

Envoyé de mon Galaxy A51 Orange

[INTERNET] projet d'extension de la réserve du marais de YVES

Sujet : [INTERNET] projet d'extension de la réserve du marais de YVES

De : jean guy <gauryjg@hotmail.fr>

Date : 14/12/2021 20:57

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

Ce projet reflète bien la volonté de cette association gérée par des verts KAKIS de créer des sanctuaires où toute interaction humaine est proscrite. La défense de l'environnement doit passer par une gestion raisonnée de tous les acteurs et non pas de quelques illuminés dictateurs qui veulent s'accaparer des territoires !! Je veux que mes enfants puissent vivre dans et de ces territoires de ma région !!

NON NON et NON

Mr GAURY jean- Guy

[INTERNET] contre le projet d'extention.

Sujet : [INTERNET] contre le projet d'extention.

De : "paul.sirabella@wanadoo.fr" <paul.sirabella@wanadoo.fr>

Date : 14/12/2021 20:56

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO.



Animations GRATUITES pour vos emails Cliquez ici !



Garanti sans virus. www.avast.com

[INTERNET] Contre le projet car je me promène dans cette endro...

Sujet : [INTERNET] Contre le projet car je me promène dans cette endroit en footing

De : "service_vocal.com" <vidalwilliam@orange.fr>

Date : 14/12/2021 20:56

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Envoyé depuis l'application Mail Orange

[INTERNET] asso.def.anse.fouras@gmail.com

Sujet : [INTERNET] asso.def.anse.fouras@gmail.com

De : Rochel <rhlfamily@wanadoo.fr>

Date : 14/12/2021 20:51

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Pas de réserve car plus de régulation des sangliers

Cela sera nuisible aux oiseaux sans cette chasse aux nuisibles.

Arrêtons ces réserves qui rejettent les chasses et laisse à l'abandon ces terres
car plus fréquentées

Envoyé de mon iPad

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Thomas MINIERE <tminiere@yahoo.fr>

Date : 14/12/2021 20:46

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour,

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves car l'homme a sa place dans la nature et est un maillon essentiel pour sa bonne gestion. Interdire toute activité humaine dans certaines zones est contreproductif et générateur de déséquilibres importants pouvant conduire à la disparition de certaines espèces.

Thomas MINIERE

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : SERGE COULONGE <serge.coulonge@gmail.com>

Date : 14/12/2021 20:46

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

Sujet : [INTERNET] RNN du marais d'Yves

De : Pierre BRUSTY <pierre.brusty@orange.fr>

Date : 14/12/2021 20:43

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre le projet d'extension de la réserve naturelle nationale du marais d'Yves gérée par la LPO.

Ce projet est une entrave à la libre circulation des personnes et des animaux.

Sujet : [INTERNET] TUDAF asso.def.anse.fouras@gmail.com

De : Jean Michel LAGARDE <lagarde-jeanmichel@bbox.fr>

Date : 14/12/2021 20:37

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je suis contre le projet que le département et la dreal pour l'agrandissement de la réserve.

Encore un lieux géré par des incompétent qui ne connaisse rien en nature mais par contre pour faire payer les contribuables ils tiennent la route.

Vraiment ils vont nous vider les poches DÉSOLANT

Cordialement.

--

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.

<https://www.avast.com/antivirus>

[INTERNET] je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Jean-Noel LUCQUIAUD <jean-noel.lucquiaud@wanadoo.fr>

Date : 14/12/2021 20:35

Pour : Participer à l'enquête <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>,
asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre le projet d'extension de la réserve naturelle nationale d'Yves car cela entrainera la suppression de toutes activités économiques, de loisirs et de circulation sur ce site.

[INTERNET] Enquête publique

Sujet : [INTERNET] Enquête publique

De : michel M <famille.mazoue65@gmail.com>

Date : 14/12/2021 20:33

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

Envoyé depuis mon téléphone Huawei

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO
De : "Cyrille VIDAL" <studiophotovidal@gmail.com>
Date : 14/12/2021 20:28
Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>
Copie à : <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour,

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO.

En effet, lors de mes vacances à Fouras, j'ai l'habitude d'aller me balader et courir dans ce coin paisible en longeant les pontons. Je ne vois pas pourquoi cet espace déjà si bien préservé ne serait plus accessible, terre de ma famille paternelle, pour le plaisir d'incompétents ne connaissant rien de ce coin des Charentes Maritimes.

Bien cordialement.

Cyrille VIDAL

MOF Meilleur Ouvrier de France en "photographie d'Art" et "photographie industrielle"

Studio Cyrille VIDAL

28 ter avenue de Bordeaux 40800 AIRE-SUR-L'ADOUR

05 58 45 64 47

studiophotovidal@gmail.com

www.studiovidal.net

Le studio Cyrille VIDAL sur [Facebook](#) et sur [Instagram](#)

Vivez une expérience remplie d'émotions

Sujet : [INTERNET] Contre le projet d'extension de la RNN d'Yves

De : Sandrine GUENEAU <sandrine.gueneauaudin@gmail.com>

Date : 14/12/2021 20:28

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je sais que la politique nationale impose 30% du territoire en statut de protection forte mais est-ce que ces statuts apportent une plus-value aux territoires. Il a été démontré que la biodiversité est inférieure sur les espaces protégés que sur les autres espaces. Aujourd'hui, ce projet d'extension va à l'encontre des territoires qui aujourd'hui sont intéressants par une gestion très restrictive (interdiction de la chasse, contraintes voire arrêt de certaines activités économiques telles que le tourisme, l'agriculture...).

D'autres solutions beaucoup plus intéressantes en termes d'implication locale et de coût pour la société civile sont de conventionner avec les propriétaires sous forme d'ORE.

La gestion de ces sites est souvent très coûteuse en fonctionnement pour la société civile et permet d'entretenir des associations de protection de l'environnement ce qui n'est pas la finalité de protection.

Pour toutes ces raisons, je suis opposée à l'extension de la RNN.

Cordialement

[INTERNET] Je suis contre le projet d nnm pour le projet d'exte...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d nnm pour le projet d'extension site LPO

De : Bernard Cochet <cochet-bernard@wanadoo.fr>

Date : 14/12/2021 20:26

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Qui pourra assurer la gestion de ce genre de site ?

Quid du développement de la faune sauvage et des actions de maîtrise de son développement

Non c non

Envoyé de mon iPhone

[INTERNET] Réserve littorale

Sujet : [INTERNET] Réserve littorale

De : Alice Irani <aliceirani@gmail.com>

Date : 14/12/2021 20:24

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Merci de noter que je soutiens le projet d'extension de la réserve littorale nationale du Marais d'Yves en Charente-Maritime.

Alice Irani

[INTERNET]

Sujet : [INTERNET]

De : jeancailletiau <jeancailletiau@gmail.com>

Date : 14/12/2021 20:24

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Non à cette extension de la réserve de Yves: Je soutiens la chasse, la pêche, l'agriculture et toutes activités de plein air.

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO.

De : Denis Suanez <denis.suanez@orange.fr>

Date : 14/12/2021 20:21

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour, une décision prise sans concertation avec ceux qui connaissent parfaitement la biodiversité. Nous ne pouvons pas mettre sous cloche une partie de la nature sans tenir compte de l'environnement humain . L'Homme n'est pas négatif contrairement à ceux qui abandonnent tout bon sens vis avis de notre histoire, notre culture et le fait de se réjouir d'une nature libre et ressourçante. Quelle énergie a toujours lutter « contre » alors que nous pourrions être tellement efficace dans l'action collaborative de tous ceux qui aiment la nature et en sont des experts naturalistes avec la sagesse de l'expérience liée à la praticabilité de l'environnement, Bien cordialement DS.

[INTERNET] projet d'extension de la réserve naturelle du marais...

Sujet : [INTERNET] projet d'extension de la réserve naturelle du marais d'Yves.

De : Jean-Claude Poupblanc <jeanclaude.poupblanc@sfr.fr>

Date : 14/12/2021 20:20

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Contre ce projet. Arrêtez ces conneries et laissez nous vivre .

Envoyé à partir de Courrier pour Windows

[INTERNET] Avis sur l'extension de la réserve naturelle

Sujet : [INTERNET] Avis sur l'extension de la réserve naturelle
De : Emmanuel Mougenot <mougenot.emmanuel@gmail.com>
Date : 14/12/2021 20:18
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

L'enjeu écologique est tellement fort actuellement, notre avenir dépend de la Nature et non des Hommes. Il en va de soit qu'il faut augmenter le nombre de réserves naturelles, sauver la diversité et protéger la Nature.

Mon avis est favorable à ce projet d'extension.

Bon courage à vous, vous avez notre soutiens.

Cordialement,
Emmanuel mougenot.emmanuel@gmail.com

[INTERNET] Projet d'extension de la RNN d'Yves

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la RNN d'Yves

De : castaing thierry <castaing.thierry40@gmail.com>

Date : 14/12/2021 20:18

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'yves. Cela priverait encore une grande partie de la population locale de la jouissance en ces lieux de nombreuses activités.

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d.Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d.Yves gérée par la LPO

De : Casadaban <casas1@free.fr>

Date : 14/12/2021 20:10

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Pour toutes ces raisons :

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

Qui va s'occuper de la prolifération des prédateurs... !!!

Je suis opposé à cette extension. Je n'ai aucune confiance à la LPO.

BIEN CORDIALEMENT

Serge Casadaban

Envoyé de mon iPad

[INTERNET] Contre le projet d'extension de la RNN d'Yves géré...

Sujet : [INTERNET] Contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Pesce <pascal.pesce@wanadoo.fr>

Date : 14/12/2021 20:08

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre cette réserve qui interdit toutes gestion et activité.
C'est une erreur comme on le vois depuis quelques temps avec les réserves
intégrales.

Dernier en date le parc du yellostone pourtant une grande référence.

En réalité une petite catastrophe pour les ours, wapitis, truites et surtout la
flore a cause des bisons et d'autres herbivores.

Cordialement.

PESCE pascal.

Envoyé de mon iPad

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : michel bernard <bernardfamily@hotmail.fr>

Date : 14/12/2021 20:08

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je suis contre cette extension qui nuirai a la biodiversité et qui engendrera une prolifération du sanglier dans cette zone



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Soutien au projet d'extension de la réserve du Marais d'Yves

De : <framboise570@gmail.com>

Date : 14/12/2021 20:07

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "francoise.clair@wanadoo.fr" <francoise.clair@wanadoo.fr>

Bonjour,

J'apporte mon soutien au projet d'extension de la réserve du Marais d'Yves pour préserver la biodiversité de la région.

Cordialement

Françoise Clair
12, ter rue du Petit Bois
85270 – ST HILAIRE DE RIEZ

Envoyé à partir de Courrier pour Windows

[INTERNET] Opposition au projet d'extension de la RNN d'Yves.

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet d'extension de la RNN d'Yves.

De : Le Mail Orange <lionellelan@orange.fr>

Date : 14/12/2021 20:02

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime,

Suite à l'information concernant le projet d'extension de la RNN d'Yves, gérée par la LPO, je souhaite vous faire savoir que je suis fermement opposé à ce projet.

La LPO s'inscrit clairement dans une dérive idéologique antispéciste, qui consiste à exclure totalement l'être humain de la nature.

De plus toute interdiction de chasse dans cette zone risque de créer une véritable catastrophe écologique en favorisant la prolifération du sanglier et du renard, deux espèces exerçant une forte prédation sur les nichées d'oiseaux présents dans cette même zone.

Si ce projet aboutissait, cela serait un véritable non-sens écologique !

En vous remerciant d'avance de la prise en compte de ma requête.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Préfet, mes plus respectueuses salutations.

Lionel Le Lan.

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : "Jean-Luc Gaschignard2" <jlgaschignard@laposte.net>

Date : 14/12/2021 19:59

Pour : "Prefecture de charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "Association -" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

NON À L'EXTENSION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU MARAIS D'YVES

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves pour les raisons suivantes :

- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- l'entrave aux travaux d'entretiens.
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts associés.
- la non prise en compte de la prolifération des renards et autres prédateurs au détriment de la faune fragile.

Pour ces raisons je suis contre.

Gaschignard

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la réserve R...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la réserve RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Patrick NOVELLI <novelli.family@orange.fr>

Date : 14/12/2021 19:55

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonsoir je suis contre ce projet qui ne prends en compte que les intérêts particuliers d'une association extrême. Les droits des riverains sont bafoués, les droits des pecheurs et des chasseurs aussi , ce qui est encore plus navrant c'est que les dégâts de la faune sauvage ne Sont même pas évoqués... comment pourrait t on purement et simplement abandonner sans aucune gestions ni entretiens ces espaces ancestraux ... Une fois de plus des soit disant protecteurs ne tiennent pas compte de la vie complète du site , de ses réels besoins . NON extrémiste de Salon , protégeons les libertés et les vrais utilisateurs locaux avec l'organisation d'une économie réelle et viable dans la préservation des réels besoins

Sujet : [INTERNET] RNN d'YVES

De : jean camus <jeancamus250@gmail.com>

Date : 14/12/2021 19:49

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je SUIS CONTRE le projet d'extension de cette réserve naturelle nationale, qui de plus est gérée actuellement par la LPO.....vous connaissez tous ses ambitions....qui sont très loin de celles des chasseurs et des pêcheurs, sans compter les autres usagers de la nature .

Une R.N.N., n'est pas gérée par les locaux (régions ,départements.....municipalités).. ce qui est lamentable!!!! et pourtant ce sont eux qui subissent les décisions prises par les urbains "fonctionnaires des tours " ne sachant même pas comment cultiver un radis , mais qui,avec beaucoup de subventions prônent tout ce qui peut se faire sans viande naturelle.....Nous, CAMPAGNARDS , n'avons pas besoin de tous ces conseils....nous marchons certes beaucoup de fois dans la "merde.".... sans pour cela vouloir en manger,même bien emballée sous plastique.

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Fabien Coquard_sermet <fabiencoquardsermet@gmail.com>

Date : 14/12/2021 19:47

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour, dans le cadre de la consultation publique, je vous fais part de mon désaccord au projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO, et souhaiterais que les dégâts actuellement causé par les sangliers (et toutes autres espèces) y trouvant refuge ne soit plus financé par la fédération départementale des chasseurs (qui ne peuvent pas y chasser) mais par la LPO elle même, afin qu'il assume financièrement les conséquences causé a autrui par leur (non)gestion .

Bonne fête de Noël a tous

En st Hubert

[INTERNET] Enquête sur la réserve naturelle des marais d'Yves

Sujet : [INTERNET] Enquête sur la réserve naturelle des marais d'Yves

De : Martine Sicard <sicardmartine@hotmail.fr>

Date : 14/12/2021 19:38

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis favorable à l'extension de la réserve naturelle des marais d'Yves, pour la protection de la faune et la flore particulières à ces différents espaces naturels peuplant la baie d'Yves et ses environs.

Cordialement

M.SICARD

[INTERNET] RNN

Sujet : [INTERNET] RNN

De : jean-loup jourdren <maisonduloup@hotmail.fr>

Date : 14/12/2021 19:37

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'YVES gérées par la LPO

Cdt

Jean-loup JOURDREN

Envoyé à partir de Courrier pour Windows

[INTERNET] Je suis contre l'extension.

Sujet : [INTERNET] Je suis contre l'extension.

De : jeannine leguy <jeannine_49170@hotmail.fr>

Date : 14/12/2021 19:34

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet de décret d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Remi FURLAN <remifurlan@orange.fr>

Date : 14/12/2021 19:34

Pour : Participer à l'enquête <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis opposé au projet de décret d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la baie et du marais d'Yves pour les raisons suivantes :

- Ce projet n'est autre que la mise sous cloche au seul bénéfice de la communauté scientifique d'un territoire, au mépris des acteurs économiques et utilisateurs qui, de part leurs activités, parfois ancestrales, l'ont façonné.
- Il constitue beaucoup trop d'entraves aux activités économiques touristiques et de loisirs de plein air, tels que par exemple (la liste n'étant pas exhaustive) la baignade, la pêche à pied ou à l'aide d'engins, le cyclotourisme, le nautisme, les activités cynégétiques ou encore les travaux d'entretien et plus généralement un obstacle à la libre circulation des personnes dont une vaste étendue du périmètre concerné (880 Ha) est de surcroît du Domaine Public Maritime, au seul bénéfice d'une association (LPO). Pour la partie privée, les propriétaires seront également soumis à de lourdes contraintes portant de fait atteinte à leur droit de propriété.
- Rien n'est précisé dans le projet de décret concernant la composition du comité scientifique, mais comme ceci est le cas dans les autres RNN, il est essentiellement composé de représentants issus de la communauté scientifique qui auront forcément un parti-pris pour l'association gestionnaire.
- Par ailleurs, aucun contour du plan de gestion ne figure non plus au projet de décret.
- L'étendue du site concerné constituera inévitablement un espace où proliféreront les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts tels que sangliers, renards, etc. ... préjudiciables tant au monde agricole qu'à l'avifaune migratrice et sera autant de superficie retirée à toute activité cynégétique (hors actions de régulation, si toutefois le comité scientifique le juge utile), au mépris des chasseurs, qui, signalons le, sont les seuls à indemniser les dégâts occasionnés par le gibier.

Je demande à ce que tous les utilisateurs de l'espace concerné soient réunis et qu'une phase de concertation prenne sérieusement en compte et sans parti-pris les problématiques qui ont certainement été dénoncées depuis le début du dossier.

Rémi FURLAN

73310 CONJUX.

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Eric Ecomard <ecomard.eric@gmail.com>

Date : 14/12/2021 19:26

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre ce projet parce que la LPO se permet de mettre sous cloche des territoires naturels riches et diversifier Avant leur arrivée grâce à un travail de terrain de tout les collectivités territoriales et associatives.

Il créait des déserts environnementales en interdisant aux Hommes de pêcher à pied, de se baigner, de se promener avec son chien, de chasser.

Il préfère toucher les subventions et sur le terrain provoquer la prolifération de prédateurs comme le renard ou le sanglier qui engendrent de nombreux dégâts aux cultures, et également sur les nichées d'oiseaux. Il laisse les terrains se refermer naturellement (ronce, arbre,...) Et ils veulent interdire tout les plaisir simple de la nature de ce site aux plus grands nombres.

La gestion de territoire par la LPO est néfaste à la gestion à la faunes, à la flores et aux humains. Ils l'ont prouvé à de nombreuses fois.

Eric

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Benoit Poisot <benoit.poisot@wanadoo.fr>

Date : 14/12/2021 19:26

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Protection de la nature ne rime pas avec sanctuarisation, les activités humaines ont toutes leurs places dans les milieux façonnés par l'homme.

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves - Enquête publique - 14/12 19h30

De : "Jean-Charles KOENIG" <Jean-Charles.Koenig@laposte.net>

Date : 14/12/2021 19:24

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "ROBLIN Didier" <mairie-yves@wanadoo.fr>, "COIRIER Daniel" <mairie@fouras-les-bains.fr>

Mortagne, le mardi 14 décembre

2021, 19h30

Objet : pétitions 551 à 560

**Monsieur le Préfet de Charente Maritime,
Monsieur le Maire de Fouras les Bains,
Monsieur le Maire de Yves,
Monsieur le Président de la Commission d'enquête publique,**

Je vous prie de trouver en pièces jointes les pétitions relatives au Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves qui m'ont été remises à votre intention par :

- Mme Ophélie CHAUVET
- M. Pascal EDELINNE
- M. Pascal EYRAUD
- M. Pascal FRANCOIS
- M. Pascal GUINAUDEAU
- Mme Pascale AKCHA
- Mme Pascale HEURTAUX
- Mme Pascale MONTANÉ
- Mme Pascale NEGRIER
- Mme Patricia BERTRAND

Je vous en souhaite bonne réception,

Cordialement,

**Jean-Charles KOENIG
21 rue Jean PERRY - Mortagne
17290 THAIRE D'AUNIS
Mobile :+33 (0)6 12 18 02 07**

— Pièces jointes : —

Ophélie CHAUVET.pdf 30 octets

Pascal EDELINNE.pdf 30 octets

Pascal EYRAUD.pdf 30 octets

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos ancêtres, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

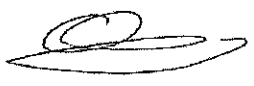
Nom : ... Chauvet Prénom : ... Ophélie

Adresse : ... 277 avenue Lemfent, Rochelleauv... 17000 La Rochelle

Mail :t.....

Téléphone : 06.14.85.52.47

Signature :



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

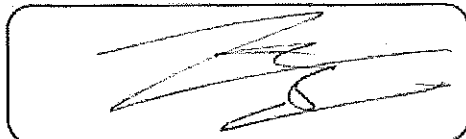
Nom M^{me} EDELINNE Prénom : PASCAL

Adresse : 14, RUE DELIDON 17290 FOURAS

Mail :

Téléphone : 06 82 65 19 95

Signature :



Destinataires : copie à secretaire@carrelefs-charentais.com

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos ancêtres, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

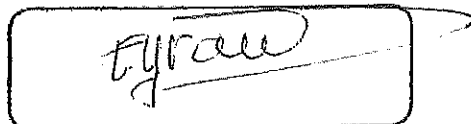
Nom : EYRAUD Prénom : PASCAL

Adresse : 16 rue des Maquarais 17220 La Jarrie

Mail : Beauty.17@live.fr

Téléphone :

Signature :



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'échappe suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : FRANCOIS Prénom : Pascal

Adresse : 14 lieu dit la petite enclouse

Mail : 1430 TOUVAU CHARENTE

Téléphone :

Signature : 

Destinataires : copie à secretaire@carrelets-charentais.com
Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-anvfr-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr
Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui a priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

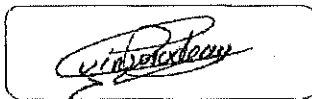
Nom : Guinaudeau Prénom : Pascal

Adresse : 24 rue des paquerettes 17890 Curé d'Yves

Mail :

Téléphone :

Signature :



Destinataires : copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envlr-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves » Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021
Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : A.K.C.H.A Prénom : Pascale
Adresse : 2 rue des Pommiers 43120 Transtoul / Loire
Mail : akacha.pascale@bbox.fr
Téléphone :

Signature :

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

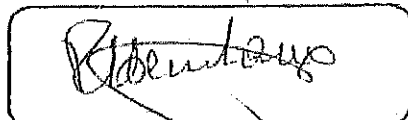
Nom : HEURTAUX Prénom : Renée

Adresse : 15 rue des marguerites 17290 Crie d'Amnis

Mail :

Téléphone : 06 88 56 80 75

Signature :



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui a priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui de nuit peuvent se promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de fouger l'estran à pied sec

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

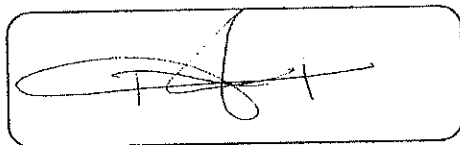
Nom : MONTANÉ..... Prénom : Pascal.....

Adresse : 15 rue Neuve de la Vallée..... 17110..... LAGORO.....

Mail : calouche1958@gmail.com.....

Téléphone : 06 88 32 05 29.....

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref.charente-marit@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à secretairerie@parc-naturel-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : ...NEGRIER..... Prénom : ...Pascale.....

Adresse : ...23 rue de A. L. Saes 17290 AIGREFEUILLE.....

Mail : ...pascale.crouy@orange.fr.....

Téléphone : ...06.79.82.62.30.....

Signature :



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

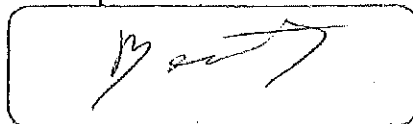
Nom : BERTRAND Prénom : Patricia

Adresse : BT.27. pte SE 12 rue de l'Arvais 17000 La Rochelle

Mail : elo.et.pat@hotnail.fr

Téléphone : 06.62.45.55.36

Signature :



[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Thomas Yvan <thomas.aurelien31@orange.fr>

Date : 14/12/2021 19:22

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Encore une atteinte a la liberté de circuler. Malgré les inconvénients de ce projet pourtant décrié par une grande partie des acteurs économiques du secteur, la LPO comme a son habitude veut imposer a tous son dictat dans un but purement électoraliste. Non a ce projet .

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Gérald Hovelacque <gerald.hovelacque@hotmail.com>

Date : 14/12/2021 19:18

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Je suis opposé au projet car qui dit chasse dit régulation et protection des espèces chassables. Plus de chasse dit danger pour ces mêmes espèces et la faune en général.

Gérald Hovelacque
06 88 38 40 91

[INTERNET] Réserve naturelle du marais d'Yves

Sujet : [INTERNET] Réserve naturelle du marais d'Yves

De : Marion FLEURET <marionfleuret33@gmail.com>

Date : 14/12/2021 19:16

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonsoir,

Je suis favorable au projet d'extension de la réserve naturelle du Marais d'Yves.

Cordialement

Marion FLEURET
Adhérente L.P.O.

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves géré par la LPO qui fait entrave aux activités économiques, cyclotourisme, pêche, chasse, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade, et aussi qui interdirait la régulation des sangliers et renards qui font de gros dégâts aux activités agricoles, des particuliers et sur la faune dans cette zone.

De : Antoine Lebrun <leteniou@gmail.com>

Date : 14/12/2021 19:16

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Envoyé depuis mon téléphone Huawei

[INTERNET]

Sujet : [INTERNET]

De : eric duboe <duboe.eric@outlook.fr>

Date : 14/12/2021 19:16

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

non a l extension de la digue

Envoyé à partir de Outlook